

Réf: Dossier N° 011161

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOYESHUA »

Siège social Abidjan, Adjamé, forum des marchés, LOT 153,  
ILOT 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/05/2021 , et enregistrés au CEPICI le 02/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOYESHUA »

Objet : NEGOCE DE PRODUITS AGRICOLES ET DIVERS;  
IMPORT-EXPORT;  
INTERMEDIATION, MISE EN RELATION D'AFFAIRE

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Adjamé, forum des marchés, LOT 153,  
ILOT 12

Dirigeant(s) : M N'GUESSAN OLIVIER YAO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02273 du 23/07/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14230/GTCA/RC/2021 du 23/07/2021

